

Rose Ntwenga : Témoignage sur les événements "dits de 1969" au Burundi

@rib News, 29/12/2009 Perpétuer la Mémoire de leur Innocence. Témoignage sur les événements "dits de 1969" au Burundi. Transmission de Mémoire et Contribution à la Commission Vérité. Par Rose Ntwenga, le 22 décembre 2009, à Montpellier (France) Témoignage Bujumbura, année scolaire 1969-1970. Je me souviens : (à l'école) Au Lycée, voyeurisme et perfidies. Au premier trimestre de la classe de cinquième en 1969, j'apprenais que mon père était nouveau en prison. A l'internat du Lycée Clarté Notre Dame à Bujumbura, la nouvelle avait fait le tour des filles. Christine M. m'avait expliqué : « Les amis de ton père prouvaient un complot et il a tout raconté. C'est un traître ! » J'étais sûr de savoir être nouveau en prison.

Traître ! Cela m'était bien égal. Ses jours prolongés en prison m'avaient traumatisés. Tout ce que les filles insinuaient, toute la gravité contenue dans les accusations ne m'atteignaient pas. Malgré cette volonté de détachement, ce soir, je me retrouvais avec le groupe de jeunes filles avec qui je partageais les moments de détente. En leur compagnie, j'avais senti le besoin d'en parler. J'avais confié ma douleur et ma crainte de sa probable disparition. C'est la troisième fois qu'il va en prison, vous entendez, je commence à craindre. « J'avais éclaté en sang soudainement, pendant que je geignais, je réalisais qu'aucune des filles de mon groupe n'avait eu un mot de confort. Subitement, je me souvenais d'Angéline, la grande sœur de Joséphine [1], le jour de la première arrestation de Rose, « On » veut te voir pleurer et mal en point ! C'est ce que l' « On » cherche, m'avait-elle dit autoritaire. Aussi, je sachais mes larmes comme l'averse s'arrête alors que sa violence apparaissait indomptable. Sa vie se poursuivait par le quotidien agréable du Lycée. Et, un matin, j'avais aperçu au loin, une de mes voisines plus jeune de la Cité de Kamenge, en pleurs, devant l'entrée de la résidence des Sœurs. C'était Suavis. La nouvelle emprisonnement de son père lui était arrivée de si bonne heure. Les autres filles m'avaient encouragé à aller contraindre ses sanglots. Je m'étais approché. Si elle pouvait se calmer un peu, ce serait une bonne solution. Mon père était en prison depuis quelques jours. Je m'étais presque déjà habitué. Je n'avais pas eu le temps de terminer mes pensées ! Elle m'avait rejeté dans une rage de douleur. « - Mon père n'est pas aussi mal vu que le tien. » Mon père était figé. Je retournais penaud dans ma chambre. Aux questions de curiosité du groupe des filles, mon air gogard suffisait. Elles avaient obtenu le spectacle qu'elles recherchaient. A la maison, pesanteur de femme placée ! Pour la permission du weekend, mon père était absent. Aucun changement notable dans le Campement du secteur C à Kamenge. Automatiquement, en l'absence de mon père, Daniel et Lucie étaient responsables de l'organisation de notre cellule famille. Ils n'avaient pas évoqué l'emprisonnement. Ma mère m'avait pris à part un court instant, m'expliquant les raisons de l'emprisonnement de mon père. Elle avait raconté d'une traite, enthousiaste, comme agi d'un gag amusant [2]. - Rappelle-toi ! Le « Monsieur burundais », tu sais celui qui avait acheté [3] les costumes de ton père lors des spoliations à l'Office des Cités africaines (l'Ocaf) en 1967, il avait invité en ville pour boire. C'était en fait un piège. En réalité, ton père s'était retrouvé avec d'autres personnes comme dans une rue. Le « Monsieur » avait comme improvisé un débat. Quand son tour de parole était arrivé, ton père s'était planté trois reprises injustement et d'avoir subi des maltraitances. Au cours de cette rencontre, d'autres personnes importants avaient évoqué. Ensuite, ton père avait raconté cette scène à Daniel Mfanuguhora, (mon tuteur), et plusieurs autres personnes de passage au Campement du secteur C, les propos échangés au petit rassemblement. - Maman ! J'ai l'impression que tu n'es pas contente de ce qui lui arrive, lui avais-je répondu. L'agende : Ndikumana, femme placée. Bof ! Elle avait fait une moue indifférente. Dans un murmure presque indistinct, elle avait rajouté : - On va en prison pour des paroles entendues. Il risque de ne plus rentrer... Valère, Honorata [4] et moi, étions tristes en silence. A nouveau, la signature de Daniel était nécessaire pour les autorisations de sortie [5] exigées par les Sœurs, les Dames de Marie. A la maison, la vie reprend le dessus. Mon père avait fini par être libéré. Dès sa sortie, il avait enfourché sa Honda 50 [6], dans le souci de prouver sa libération. Il était aussi venu au Lycée. Comme j'étais allé pour une année, les Sœurs lui avaient expliqué que cette visite serait une perturbation inutile. Attendre la permission du weekend suivant leur semblait être un moment approprié pour les retrouvailles. Quant à moi, dans ma chambre, le bruit d'une moto m'avait sorti du lit. J'étais descendue dans les escaliers. A travers les ouvertures de l'étage j'avais vu entrer chez les Sœurs. J'avais attendu qu'elles viennent me prévenir pour aller au parler. Mon père était comme il était venu, avec sa moto. Les Sœurs ne m'avaient rien dit. De l'avoir vu marcher, m'avait guérie des veilles que je taisais la fréquence. Malgré ma joie de vivre, j'avais une série de petits désagréments, un peu mal partout, un jour rien après. Et ainsi, de suite. Le weekend de permission, j'étais sortie en coup de vent du bus qui me déposait à Kamenge. J'avais couru très vite vers le Campement. Au passage, j'étais accompagnée par les appels des voisins. Chacun, à son tour, clamait qu'il était sorti de prison depuis une semaine. Mon impatience et ma joie de le revoir m'étaient vite estompées par la vision d'une forme allongée visiblement malade sur une chaise longue. Pour le saluer, j'avais couru à sa hauteur. Le simple geste des bras tendus de l'accolade de salutation lui était pénible. Seule, sa tête bougeait de droite à gauche. Je ne comprenais rien. Le soir, un infirmier et un des membres de son personnel m'ont accompagné par les observations des thérapeutes animistes, l'isolaient devant la quatrième annexe. Je suivais la scène du regard. Ma mère complétait : - Ce sont les conséquences des coups de bâton assés sur les jambes à la prison de Mpimba. Ils viennent le soigner. Ils lui massent les jambes. Je songeais à trahir. Des coups de bâtons ! Peut-on battre quelqu'un au point de ne plus marcher ? Je réfléchissais ne pas trop y penser. Le retour à l'internat me permit de laisser ces questionnements au Campement. Au cours des autres permissions, il avait si bien récupéré, que ce jour-là son père était pénible en prison avait quitté mon esprit. A peine remis de l'inconfort de la prison de Mpimba, il passait son temps libre à terminer la finition du deuxième Campement au secteur D. Quand nous habitions l'Ocaf quartier 5, avec ses amis les Bâtisseurs, ensemble, ils avaient revu et escompté réaliser un grand nombre de projets. Mon père avait entrepris par l'intermédiaire du maître angolais, le père de Joachim Peirera, la construction d'une maison au secteur D du quartier de Kamenge. Elle serait le lieu de détente des gens du quartier. Ces années, sous la Tutelle belge, leur avaient

donn   envie de lieux de loisirs   leur image. En cette p  riode, les Indig  nes qu  tms  taient par le statut, n  tmaient droit dans le  centre ville. Monsieur Peirera avait commenc   les travaux en 1964. Les deux s  jours en prison avaient stopp   toutes les activit  s de construction. Cinq ann  es apr  s, il se remettait au travail. Je voyais mon p  re vivre au rythme des livraisons du bois du Congo, de v  rification du travail des artisans au Centre de formation artisanale (C.F.A), l  tmarriage du ciment   Le 22 juillet 1969, Valentin Sebusa, le g  om  tre  tait arriv   enthousiaste dans la parcelle. Il s  tmeclamait :    - Ca y est   ! Ils l  tmont fait   ! Ils ont march   sur la Lune. Vous avez suivi, n  tcest ce pas   ? Qu  tmi J  tmirai arpenter, d  limiter les parcelles. Nous b  ttrons   !    Ils sont incroyables, avait dit mon p  re, qui n  tmen revenait toujours pas de la retransmission en direct   la radio. Marcher sur la  Lune, m  ame dans un r  ave, qui aurait imagin   un  v  nement pareil   ! Pour honorer l  texploit, par la suite, les congoman avaient cr  e une nouvelle danse, l  tApollo. V s  t  t souvenu que, nous, les enfants ne partagions pratiquement jamais les m  mes opinions qu  tmeux.    - Je vous connais   ! Vous, les enfants, je suis s  r que votre souci, est de savoir ce que sont devenus la jeune fille et le lapin*.

[7]    Il n  tavait pas attendu notre r  ponse.- Personne sur la Lune. Personne, juste une  tendue de mati  res sur lesquelles   t   - Si, la radio a dit que les cosmonautes les recherchaient   !    La conversation s  t  t poursuivie sans nous,   leurs chantiers, les projets de demande de permis de construire, des propos d  tadulte   qui ne nous int  ressaient pas. Valentin Sebusa venait r  guli  rement au Campement du secteur C. Parmi le groupe des B  tisseurs qui fr  quentait la maison du quartier 5 de l  tOcaf, il  tait le seul que je reconnaissais de cette  poque. Je pense qu  tmi  tait le plus je groupe des B  tisseurs. Il ne d  sesp  rait pas de nous le faire comprendre. Il n  t  t pas de leur  poque. Lui,  tait p  riode o   des dispensaires fonctionnaient. Sa m  re avait  t   op  r  e   sa naissance. Alors que mon p  re et ses autres B  tisseurs,  taient arriv  s   une  poque o   les saisons climatiques, les circonstances des r  coltes,  t   les rep  res du temps au pass  . Ainsi, l  tinvasion des criquets, les famines, les maladies des plantes,   les raids esclavagistes, l  tarrivee des Blancs, les exploits des Chefs,  t servaient d  tindicateur et de calendrier.- C  t  t dr r  actions n  tallaient pas dans son sens. Apr  s quelques instants de conversation du dimanche matin, avec mon p  re, ils passaient au Campement du secteur D[8]. Retour sur quelques conversations du dimanche (matin) de juillet   ao  t 1969. Elles ont port   sur plusieurs sujets notamment la campagne caf  , les pr  paratifs du mariage des amis, les bapt  mes des enfants, des s  ances de joutes pour rire, pour la m  morisation  t, le statut des enfants, en particulier, quand la m  re est une femme      plac  e       ( t) Toutes ces conversations    taient   tenues   haute voix, audible famille Muliro, des voisins congoman. Le poste de radio  tait mis   fond pour les faire partager la musique et les nouvelles. Le voisin Biromo,  t  ve   l  tAth  n  e secondaire passait, me donner un cours de soutien en math  matique. Relater quelques unes de ces conversations importantes,  t claire sur les r  alit  s v  cues par les    Hutu des ann  es 60    , d  tun c  t  ,   B  tisseurs enthousiastes et cr  atifs du jeune Burundi ind  pendant, de l  tautre, personnes c  tinu par des pr  dateurs constants. Premi  re conversation   : Incessant et insupportable racket. A cause des difficult  s rencontr  es les ann  es pr  c  dentes, mon p  re (ainsi qu  tme une partie des B  tisseurs) avait d  tlaiss   la Campagne cette saison 1969-1970 pour d  tautres activit  s. Ces mois de juillet et ao  t, il les avait pass  s   distribuer les parcelles dans la partie Nord de la ville de Bujumbura (Quartier de Cibitoke et les espaces au-del   de localit   de Maramvya  ). C  t  t la contrepartie et compensation d  tavoir quitt   la Soci  t   Industrie & Commerce au Burundi au profit de M l  t exil   Tutsi rwandais. Le Major Thomas Ndabemeye  tait   l  tinterm  diaire pressant. Les messagers du Major Tho Ndabemeye, de leur c  t  ,  taient de temps   autre pr  sents le dimanche matin. Ils suivaient les diff  rentes conversations sans intervenir. Puis,   un moment donn   de leur choix, ils pla  saient discr  tement   les demandes du Major. Mon p  re  crivait sur un bout de papier et tendait ce mot   remettre   M. Peirera ou   d  tautres artisans congoman.   En clair, par stratag  me, le Major ponctionnait sur   toutes les activit  s commerciales auxquelles  taient associ  es mon p  re. Le Superviseur (un employ   de mon p  re, son v  ritable second) et Daniel Mfanuguhora, notre tuteur, s  t  t  tch  . Qu  tmi avait-il   s  tinsinuer partout   ? Personne n  tallait chez lui l  timportuner. Pour faire comprendre au Major leur d  saccord sur son ing  rence sur tout (cellules familiales, initiative de tout genre), Superviseur et Daniel, avaient sugg  r   que mon p  re me d  pose le jour de la prochaine rentr  e au Lyc  e Etoile des Montagnes chez lui sur l  tavenue du 28 novembre[9]. C'est lui qui s  toccuperait de mon transport jusqu  t au Lyc  e. Ils lui avaient, en plus, demand   de d  cr le Major, sa situation financi  re devenue critique   force d  t  tre siphonn  e par lui. Il n  tavait m  ame plus de quoi payer ticket de bus pour sa fille. Par contre, les filles du Major  taient d  t plac  es gratuitement par les voitures de l  tarm  e interdites au public. Deuxi  me conversation.   : Mise en garde par un premier exil   Tutsi rwandais. M. Kajugiro Musinga, un exil   Tutsi rwandais avait travaill   avec mon p  re   la traduction   des textes de l  tassociation des commer  sants burundais (A.C.B). Il habitait le secteur D. de Kamenge, la partie d  tonom  e Fonds d  tAvance. Il avait mis en garde mon p  re apr  s l  taltercation avec M. Fran  ois Bangemu[10] dans un bar de fortune de l  tOcaf quelques temps plut  t.- Nos hommes sont en alerte. Ecoute-moi bien, V  nansi. Partout o   tu passeras, tu seras suivi du regard. Le fait que tu aies     vendu     le P  lican Bar Ngagara et ta maison du Quartier 5 au Major Ndabemeye est symboliquement une victoire. Pour     eux     (Ba Gentleman), ils ont r  oussi   te chasser et avec toi, tous ceux qui se reconnaissent en toi.- Nos hommes sont en alerte   ! Si tu vas boire dans ces endroits, personne ne te servira. Mais, si quelqu  tmi consent   le faire dans ce quartier, c  tcest que le pi  ge est pr  t. C  tcest un traquenard sans issue. Deuxi  me conversation (bis)   : Mise en garde par un second exil   Tutsi rwandais Mon p  re ne s  t  t pas d  tmont  . Il y avait  t  . Il avait d  tpos   sa H Valentin Sebusa au quartier 3 de l  tOCAF. A pied, il en avait profit   pour faire le tour de ses connaissances jusqu  t au quartier 1 r  put    tre le repaire des Ba Bendera, les rwandais survivants de l  tembuscade de Bendera, une localit   du Sud-Kivu[11]. Au premier regard sur l  tallure des nouveaux occupants du quartier, mon p  re avait d  tj   d  cid   qu  tmi rach  terait ses biens, auparavant vendus sous la pression du Major Ndabemeye pour le compte de ces exil  s rwandais.   ( t) N  anmoins, ses apparitions dans le quartier avaient  t   ralenties par sa rencontre avec le Vieux rwandais[12] au pagne. Comme certains dimanches, mon p  re faisait le tour de ses connaissances de l  tOcaf avec ce genre de phrases t  m  raires   : - Peur de qui   ?   Peur de quoi   ! Du haut de sa tr  s grande taille, le Vieux rwandais l  t accost  . Il avait imp  rativement impos   quelques instants d  tattention.- Toi, tu ne me connais pas. Tes enfants se

souviendront certainement de moi. Ils m'ont caché dans leurs jambes. Quand on lui parlait de ses enfants, mon père était toujours comme sur ses gardes. « - Grâce à eux, j'étais à l'abri au camion à destination de Mushuha. Ils m'ont donné mon ticket pour la liberté. Ce que j'ai à te dire, est de te donner des ordres. Ne reviens plus par ici. » Mon père le regardait et interloqué. (â€)Deuxième conversation (ter) : Récitations sur le meurtre de Pierre Ngendandumwe « - Ne reviens plus dans ces lieux. Il risque de t'arriver ce qui est arrivé à votre ami Ngendandumwe. Celui qui a tiré sur lui a été condamné. C'est Monsieur Mwafrika. Il vit tranquillement. L'autre dirigeant est un leurre. Plein de paroles, plein d'accusations en charge n'a pu être retenue contre lui. Les circonstances de la disparition de votre ami sont imprécises, le souvenir de votre ami en est devenu flou aussi. (â€)M. Kajugiro avait été consulté à nouveau. (â€). Il avait confirmé les déclarations. Ensuite, tous ces détails avaient été confiés à Karaver (Pierre-Claver Nuwimkware) ministre de la Justice en 1965. Cette révélation sur la personnalité et les agissements de M. Mwafrika les avait bouleversés profondément. Daniel et mon père avaient cessé d'aller à la messe du dimanche. Un des employés de la briqueterie (l'animiste converti) tous les dimanches racontait l'histoire de différentes paroisses. Après, il parlait de M. Mwafrika. Différents détails étaient décrits. Ils étaient tous incroyables de la ruse du forfait. L'animiste converti leur rappelait que mois de dévotion leur avaient fait perdre la compréhension de plusieurs problèmes restés en suspens. Mais, Valentin Sebasa était le plus sceptique de tous pour ne pas avoir subi aucune incarcération. Il se souvenait d'avoir aperçu M. Mwafrika dans sa famille, ses voisins du quartier 3 et ne le sentait pas capable d'être un tel sang froid. Deuxième conversation (ter) : Révélation confirmée à Uvira (Zaire), 10 ans plus tard. Au cours l'année scolaire 1979-1980, j'enseignais à l'Institut Azuhuri à Uvira (Q. Kasenga) Congo (R.D). Les dépositaires de Pierre Ngendandumwe demandent à P. Mundeke Nankoy, le père naturel de mes deux fils Ahuka et Hervé, de m'indiquer la maison de M. M. tout près du bâtiment administratif de la sous-région de Lac. Nous nous y sommes rendus en compagnie de L. Messo Wa Nankumbura, un de mes voisins de la Cité de Kamenge. Pour les « Gardiens de la Mémoire », il fallait qu'on voie cet endroit. C'était très important. Deuxième conversation (quarto) : Révélation confirmée [13] Lorsque la fille de Pierre Ngendandumwe a aussi ses études de Médecine, un dépositaire de Ngendandumwe est venu m'en parler. Espérance intègreait un des services de l'hôpital Roi Khaled. A cette époque au milieu des années 80, Noël (le pasteur) et d'Angéline [14] est venu informer « mon demi-frère Félix Junior (Djuni Nankoy), que toutes les peines, vexations et humiliations subies par son père étaient consécutives à l'assassinat du premier ministre Pierre Ngendandumwe. Le fils de Noël et d'Angéline était prêt à le conduire à Uvira au Congo pour lui montrer l'habitation l'auteur du tir. J'ai dissuadé avec autorité mon demi-frère de se mêler de ces histoires d'adultes. Aussitôt, je m'empressai d'aller voir Espérance à l'hôpital pour l'informer des circonstances peu connues de l'assassinat. C'était elle de défendre son père. Au moment où je suis arrivé à son bureau, la coïncidence a fait qu'elle m'a aperçu une fille souriante qui hâlait une autre personne dans le couloir. Le flot de paroles prouvé est resté dans ma bouche. Elle aurait à soigner toute sa vie tous les maux des autres. Le mal qui a été fait, je l'ai pris sur moi. Puis, l'installation est installée peu à peu. Aux autres dépositaires et autres témoins de compléter (surtout les récits en Kirundi sur la dont le leurre est construit). Les propos de Gonzalve Muyenzi (l'auteur à « officiel » du tir) sur les motifs de son incarcération à la prison de Makindye (Ouganda) avant sa disparition dans d'étranges circonstances en 1980, sont aussi à prendre en considération. Je rappelle que les « peuples » de la Cité désignaient M. Mwafrika par le surnom de « shaba ». « alibabard » espri. Compléments et rappels d'information. - Faits réels et exposé officiel des fausses accusations. Les lignes ci-après sont un extrait de la chronologie de la revue Annuaire Africain de 1969. (Auteur non-indiqué) (â€) 4 octobre : - Article du journal La Libre Belgique annonçant une tentative de coup d'Etat au Burundi, publié à Bruxelles. 7 octobre : - Appel de la Confédération Mondiale du Travail (ex-Confédération Internationale des Syndicats chrétiens) à la conscience mondiale et aux Nations Unies pour que cesse au Burundi, le génocide de l'ethnie Hutu. 8 octobre : - Annonce officielle à Bujumbura, par le Président de la République, d'une tentative de renversement du gouvernement et des institutions établies. 11 octobre : - Déclaration de M. Lazare Ntawurishira, ministre des Affaires Etrangères du Burundi, à propos de la tentative de coup d'Etat, à Bujumbura. Le complot : - Il a été financé par une ambassade à Bujumbura ainsi que l'ont confirmé les conjurés arrêtés. Les personnalités mises en cause : La conjuration était conduite par M. Charles Karorero, chef du bureau logistique de l'Etat-major général de l'armée burundaise et par le capitaine Katarihe (Katariho), commandant de l'Ecole militaire de Bujumbura. - Sont également impliqués : M. Barnabé Kanyaruguru, ministre du Plan et de l'Economie ; son directeur de cabinet M. Grégoire Nicimbikije ; M. Joseph Cimpaye, ancien Premier ministre du gouvernement de tutelle, actuellement représentant général de la Compagnie Nationale Belge au Burundi, et Ferdinand Bitariho, ancien président de la Banque Nationale du Burundi, actuellement vice-président des brasseries du Burundi. - Toutes ces personnalités appartiennent à l'ethnie Hutu. (â€) 15 octobre : - Accusation d'avoir publié des informations calomnieuses sur la situation au Burundi portée par le Syndicat unique, l'Association des Travailleurs Burundi, à l'encontre de la Confédération Mondiale du Travail, à Bujumbura. 16 octobre : - Déclaration prise par le gouvernement à Bujumbura de déclarer l'ambassadeur de Belgique, le général Henri Henni, persona non grata. Raison : - l'ambassadeur est accusé d'avoir soutenu le complot qui visait à renverser le gouvernement et les institutions établies de la République du Burundi. - Rejet par le ministre belge des Affaires Etrangères des accusations portées par le gouvernement burundais. (â€) 18 octobre : - Démenti du gouvernement burundais [burundais] en ce qui concerne l'attitude de la Belgique lors de la tentative de coup d'Etat du mois de septembre, publié à Bujumbura. Le démenti : « Le gouvernement de la République du Burundi n'a jamais accusé la Belgique ou tout autre Etat d'être impliqué dans la tentative de coup d'Etat de septembre dernier. » 20 novembre « 17 décembre : - Procès des auteurs du coup d'Etat manqué de Bujumbura devant un tribunal de guerre. Verdict : Vingt-cinq condamnés à mort dont trois ministres M.M. Barnabé Kanyaruguru (Plan), André Kabura (Economie). Deux condamnations à la dévotion à vie. - Trente-quatre condamnations à vingt ans de prison. - Quatre condamnations à deux et cinq ans de prison - Deux acquittements. 22 décembre : - Exécution de vingt-trois condamnés à mort accusés d'avoir tenté de renverser le régime du Président Micombero. (â€) Je soutiens le Collectif CSD 69 qui a apporté des éléments de défense en faveur de nos parents, a

et connaissances accusés le tort de participation à ce complot politique totalement imaginaire, décrit le 11 octobre 1969 par Lazare Ntawurishira, et à nouveau le 17 août 2009 par Gabriel Mpozagara. Que l'engagement du Collectif CSD 69 ne relève pas. C'est, aussi, pour moi l'occasion de perpétuer la mémoire de leur Innocence. Rose Ntwenga. Monté le 22 décembre 2009.[1] Joséphine Mfubusa, la mère de Félix Ntwenga Junior (Djuni Ntuguyen). C'est une femme auprès de mon père (vers la fin de l'année 1963) par les piliers de l'échafaudage de la première république dont le capitaine Charles Ndikumagenge, François Bangemu, Prime Niyongabo, Bernard Kayibigi, Adrien etc.[2] C'était sur le même ton que ce genre de gag que seuls les gens du quartier savent bien conter entre fiction et caricature.[3] Cet achat était en réalité une vente à vil prix, sous la contrainte dans le climat de spoliation supervisée par le M. Ndabemeye.[4] En janvier 2009, Maman a porté plainte au Tribunal de première instance de Ngagara contre Valère. Elle lui a refusé le droit d'installer un taxi-voiture sur la parcelle de Kavumu 19. Valère n'a aucun papier en sa possession prouvant sa qualité de premier ayant droit sur la succession de Venant Ntwenga. La plainte était à « apprécier » recevable par ce tribunal. Tous les papiers personnels de la famille de Venant Ntwenga ont été soustraits par la femme placée pour être confiés à son fils Muhusa, Bosco Sindihebura dit Bosco -Rasta. Les colocataires Tutsi rwandais de ce dernier à Bwiza les ont incendiés en son absence vers juin de l'année 2000. Le tour est joué ! [5] De vivre à l'instar libérale de la pesanteur, de l'ambiance violente que générerait la difficulté de la cohabitation - imposée par le major Ndabemeye depuis la sortie de prison de 1966 entre mon père et ma mère, femme placée.[6] Ce modèle à pour dame était approuvé au Burundi à la fin des années 60. Il sera adopté dans les années 80 pour équiper les administrateurs communaux dans les zones rurales. [7] Une légende chinoise voulait que les ombres observées sur la Lune depuis la Terre aient été celles d'une fille et de son lapin dans l'inconnu.[8] Cité de Kamenge.[9] Cité fait vers l'année 1971[10] Mon père lui reprochait vivement d'être partie prenante dans le montage autour de l'accident de voiture du Prince Ignace Kamatari qui lui avait valu plusieurs mois de détention à la prison de Mpimba. à Bangemu, à François. A Tutsi born in 1941. He completed three years of secondary studies at the Collège ST. Esprit in Bukavu (Zaire and one year at a Catholic seminary. In 1964, he was president of JNR, which was feared by various governments during the 1960s. In March 1964, he became Director-General in the Ministry of Information, Settlement and Immigration. In July 1964, he gave a speech which was particularly anti-Belgian and anti-American. He was arrested in January 1965 for participation in the assassination of Pierre Ngendandumwe, but was freed. He served as Director General of Information Ministry in President Micombero's first government and became vice-president of JNR. In September 1966 he was arrested on the instigation of hardline Tutsi in government : Prime Niyongabo and Masumbuko. He was their target because of his close collaboration with Jean Ntiruhwama in reorganizing Burundi's youth movements by creation of JRR in 1967. Bangemu became Secretary General of UPRONA party until his arrest, in July 1967. He was released November 28, 1967. » Extrait de Historical dictionary of Burundi by Warren Weinstein, The Scarecrow Press Inc., Metuchen, N.J. 1976[11] Front de Force, Front de Bander : Défense fortifiée de l'ennemi, près de la route Albertville (Kalémie) à Lulimba. et une centrale hydroélectrique. Lulimba : localité sur la route Albertville (Kalémie) à Bukavu ; de là, part une route en direction de Kabambare. Mudandi : commandant d'origine rwandaise ; la tête d'un groupe d'un groupe de Rwandais qui opérait le Front de Force (le 29 et 30 juin 1965) Extrait tiré de Journal du Congo, à notes d'Ernesto Che Guevara, (deuxième édition cubaine). Editions Mille et une nuits. Mai 2009[12] Lors des rafles de 1963 pour réinstaller les réfugiés rwandais de force en dehors de la ville de Bujumbura, le vieux rwandais avait chappé ses poursuivants grâce à sa fratrie en se cachant sous la table. Kajugiro Musinga et mon père évoquaient dans leur conversation les propos du Vieux rwandais.[13] Les circonstances peu connues de l'assassinat de Pierre Ngendandumwe dans : - De l'exil au pouvoir, le destin croisé des réfugiés burundais et rwandais dans la région des Grands Lacs africains depuis 1959. à Thèse de III^e cycle en géographie, Université Paris I Panthéon-Sorbonne. Mai 2006. Voici quelques extraits : (à) En décembre 1964, au cours de la visite dans la province de Cibitoke (Burundi) de la Commission Réfugiés de l'OUA, une vive altercation eut lieu entre d'un côté P. Gatwa et F. Rukeba et de l'autre Kayunga et M. Kayihura (à) Mais, au-delà d'une divergence d'opinions sur le possible déplacement de réfugiés hors du Burundi, se dissimulait aussi une lutte de pouvoir entre F. Rukeba et J.-B. Kayunga pour le contrôle de l'Association sociale des réfugiés rwandais ». En effet, après la démission de son président C. Robero, le M. Kigeri V avait, semble-t-il, autorisé J.-B. Kayunga à diriger la dite association. Aux mains de F. Rukeba, cette dernière était devenue en effet un instrument de pression sur les réfugiés qui devaient soit se soumettre, soit disparaître. Plusieurs exemples en ce sens sont cités par le représentant du HCR alors en fonction au Burundi. (à) Toutefois, l'un des exemples les plus probants du caractère policier de l'association reste, sans aucun doute, l'assassinat de J.-B. [Jean Bosco] Kayunga trois jours après la rencontre de Cibitoke. Si plusieurs hypothèses furent avancées quant à cet attentat[13], le fait que son auteur présumé ait tué quelques semaines plus tard le Premier ministre burundais, Pierre Ngendandumwe, semble indiquer que F. Rukeba n'était pas étranger. (à)[14] La grande sœur de Joséphine Mfubusa femme placée en 1963 auprès de mon père.